

# Bulletin d'inscription pour l'activité de temps périscolaire

## « Apprentissage à l'autonomie »

A renvoyer par mail à [accueil-mairie@richebourg78.fr](mailto:accueil-mairie@richebourg78.fr)  
avant le **03 juillet, dernier délai**

**Période du 11 septembre au 21 décembre 2023 inclus**

L'activité « apprentissage à l'autonomie » est assurée par les enseignants de l'école de Richebourg.

Elle a lieu les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h30. **Prix par séance 3,78€** (paiement par prélèvement).

Les enfants peuvent être inscrits à un ou plusieurs cours par semaine en fonction des places disponibles.

Un cours est ouvert si un enseignant est disponible et s'il y a 10 élèves inscrits.

Les inscriptions se font au trimestre et **aucune modification n'est possible**. En cas d'absence il n'y aura pas de remboursement. **L'inscription est validée uniquement après réception d'un mail de confirmation de la part de la Mairie.**

### Inscription par ordre d'arrivée du bulletin

#### Inscription

##### NOM et PRÉNOM du 1er enfant :

Classe :

Jour (s) choisi (s) : Lundi  Mardi  Jeudi

Personne responsable à joindre en cas d'urgence :

- Nom :
- Téléphone

A l'issue du cours l'enfant :

- Rentrera seul chez lui
- Sera pris en charge par un adulte (\*)
- Sera pris en charge par le Centre de Loisirs

##### NOM et PRÉNOM du 2ème enfant :

Classe :

Jour (s) choisi (s) : Lundi  Mardi  Jeudi

Personne responsable à joindre en d'urgence :

- Nom :
- Téléphone

A l'issue du cours l'enfant :

- Rentrera seul chez lui
- Sera pris en charge par un adulte (\*)
- Sera pris en charge par le Centre de Loisirs

**DATE ET SIGNATURE**

*(\*) Dans ce cas, Il est rappelé que la personne chargée de venir chercher l'enfant devra se présenter à l'heure, l'animateur des TAP n'étant pas habilité à s'occuper des enfants au-delà de 17h30.*